

Avis d'installation du raccordement au chauffage à distance

Votre interlocuteur Asset Management Chaleur
E-mail IA-waerme@ebl.ch
Téléphone 0800 325 000

Informations générales

Pour la mise en service, un avis d'installation doit être envoyé au moins 30 jours ouvrables avant la date de mise en service définitive souhaitée par e-mail à (IA-waerme@ebl.ch).

À la date de mise en service définitive, l'installation doit être conforme aux conditions techniques de raccordement (CTR) pour le chauffage à distance. Si l'installation ne peut pas être mise en service à la date de mise en service définitive convenue, des frais forfaitaires de CHF 500.- seront facturés au propriétaire pour un deuxième rendez-vous.

Les parties suivantes doivent être présentes lors de la mise en service:

- Propriétaire ou représentant/-e
- Installateur
- Fournisseur de la station
- Spécialiste d'exploitation EBL pour le raccordement au réseau de chaleur

L'installateur est tenu de convoquer les parties

Important:

- L'avis d'installation validé ne constitue pas une promesse de livraison de chauffage à distance.
- Pour les solutions spécifiques à un bâtiment (pas de stations compactes), le schéma et l'avis d'installation doivent être envoyés avant la commande de la station.
- La responsabilité de la transmission correcte des exigences et des spécifications techniques au fournisseur de la station incombe à l'installateur ou à l'acheteur.

Motif de l'avis

Nouveau raccordement	Rénovation de la sous-station d'échange sans modification de la puissance avec modification de la puissance
----------------------	---

Informations concernant le bâtiment

Chauffage à distance (lieu)

Type de bâtiment

Maison individuelle
Immeuble collectif
Ensemble immobilier
Commerce

Rue/n° (lieu de la SST)

NPA/localité

Parcelle

Autres propriétés
desservies

Coordonnées

Propriétaire ou contractant/-e

Nom

Adresse/localité

Numéro de téléphone

E-mail

Accès au bâtiment

Identique au propriétaire

Concierge

Autre

Nom

Numéro de téléphone

E-mail

Installateur

Entreprise

Interlocuteur de l'entreprise

Numéro de téléphone

E-mail

Fournisseur de la station

Entreprise

Interlocuteur de l'entreprise

Numéro de téléphone

E-mail

Installation

Température aller

°C (conformément aux CTR)

Température de

°C (conformément aux CTR)

retour Puissance

kW

thermique Débit

m³/h

Station compacte

Solution spécifique au bâtiment (le schéma doit être envoyé impérativement avant la commande de la station)

Dates prévues

Livraison de la sous-station d'échange (date)

Début possible du raccordement
côté primaire par EBL* (date)

Mise en service* (date)

(heure)

* Ces dates sont confirmées par EBL lors de la validation de l'avis d'installation.

Dans les cas suivants, une mise en service provisoire est possible:

- Bâtiment neuf (séchage du bâtiment)
- Approvisionnement mobile temporaire en chaleur par EBL
- Défauts mineurs (côté primaire ou secondaire)

Une mise en service provisoire implique toujours une mise en service définitive sans nouvel avis d'installation.

Remarques

À REMPLIR PAR EBL

Validation

Vérification de l'avis (date)

d'installation et du schéma

Vérification effectuée par

Avis d'installation,
schéma inclus, validé?

Oui

Non

Motif

La mise en service (date)

sera effectuée le

(heure)

Informations importantes pour le fournisseur de la station (à transmettre par l'installateur / l'acheteur)

Dimensions du compteur de chaleur (longueur × DN)

Fileté

Bridé

Type doigts de gant de sonde 1/2" × 90 mm pour sonde de température TF500 (5,8 mm)

Alimentation électrique
(230 V) nécessaire?

Oui (l'alimentation électrique doit être installée jusqu'au compteur par le client)

Non (le compteur est équipé d'une batterie)